

Le Comité Social et Economique

MOTION CSE MARS 2026

Budget et ETP 2025/2026

Au CSE de Mars 2026, la direction a présenté aux élus le réalisé du budget 2025 et la projection pour 2026

Le résultat d'exploitation 2025 fait apparaître un excédent de 617 000 euros.

Malgré une perte nette de recettes publicitaires de 79 000 euros, nous constatons une économie sur les charges de personnel de 740 000 euros et un débord sur les charges hors personnel de 35 000 euros du à dépassement sur l'enveloppe budgétaire de Cash programme et location de matériel et un impact du cout des amortissements.

Concernant les ETP, nous sommes en économie de 0.5. **La direction a été au-delà des objectifs qui lui ont été fixés.**

Les élus déplorent que cette économie rendue à FTV n'ait pas été investi dans l'économie locale. Chaque euro dépensé doit servir à améliorer notre offre de contenu dans le respect du cahier de charges du service public

Pour les élus, cet excédent, « la latence des postes vacants non utilisés » n'a pas vocation à gommer les pertes dans d'autres entités de FTV. Cet excédent aurait dû être mobilisé pour renforcer la production interne sur nos différents médias, amoindrir la sous activité dans certains secteurs, améliorer concrètement la qualité de nos programmes et mettre plus de souplesse dans l'embauche de non permanents.

Pour nous, l'équilibre budgétaire aurait dû être la règle. Cet argent aurait dû financer la production interne sur nos différents médias, améliorer la qualité de nos programmes et mettre moins de pression sur le collectif de travail en facilitant les remplacements dans des secteurs sous tension.

Les élus exigent que le pilotage financier 2026 soit au service de la production fabriquée en interne. Les élus rappellent avec force que le pilotage financier n'a pas vocation à dégrader les conditions de travail mais plutôt à améliorer la qualité de vie au travail.

Sur ce dernier point, la restitution de l'Audit QVT (mesure du climat social à Réunion.1) présenté ce jour en CSE renforce nos différentes alertes sur les tensions qui règnent dans le collectif du travail. **Ça tient encore par une suradaptation des salariés mais jusqu'à quand !**

Saint Denis, le 26 mars 2026

Les élus :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 3

Les organisations syndicales s'associent : CFDT - CGT